

DELIBERATION N° 2024-47
SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE
DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE COTE D'AZUR
DU 26 NOVEMBRE 2024

Objet : Validation des propositions de la Commission Initiatives Etudiantes du 5 novembre 2024

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-10 et suivants,
Vu le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n°2024-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2024 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n° 2024-04 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Laurent COUNILLON en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation,
Vu la délibération n° 2024-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Ali DOUAI en qualité de Vice-Président chargé de la Formation et de l'Innovation Pédagogique,
Vu la délibération n° 2024-06 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN en qualité de Vice-Présidente chargée de la Vie Etudiante et de Campus,
Vu la délibération n° 2023-36 du Conseil Académique d'Université Côte d'Azur relative au règlement intérieur de la Commission Initiatives Etudiantes,

Entendu l'exposé de M. Pierre BARONE, Directeur de la Vie Universitaire,

Adopte, les propositions de la commission Initiatives Etudiantes réunie le 5 novembre 2024 telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des suffrages valablement exprimés.

Membres en exercice : 80
Quorum : 41
Membres présents et représentés : 53
Voix pour : 43
Voix contre : 4
Abstentions : 6

Fait à Nice, le 26 novembre 2024

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2024-47

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 27/11/2024

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 27/11/2024

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président Formation,



Ali DOUAI

Commission du 05 Novembre 2024

	Association	Thématique	Description du projet	Budget global	Montant demandé	Avis de la Commission IE	Montant accordé		
							Montant accordé	Versement 75% du montant accordé ou 100%	versement 25% restants accordés sous condition
1	Corporation des Carabins Niçois	Vie de Campus	<p>Congrès des Journées d'Eté de l'ANEMF</p> <p>Les journées d'été de l'ANEMF sont le lieu du Conseil d'Administration ayant pour but de voter la démission du bureau national sortant et ainsi l'élection du nouveau bureau pour le mandat 2024-2025.</p> <p>De plus comme tout congrès proposé par l'ANEMF, des formations y sont proposées pour monter en compétences. sur des sujets tels que les réformes médicales, la mobilité nationale et internationale. Sont également discutées les positions prises par les étudiants en Médecine de Nice, entre tous les représentant.e.s de chaque Faculté de Médecine de France.</p> <p>Des échanges sont organisés sur les projets mis en place dans les différentes villes tels que les projets d'innovation sociales et sanitaires, l'organisation des tutorats (celui consacré à l'entrée dans les études de santé ainsi que le tout jeune tutorat des années supérieures).</p> <p>Les positions prises lors de ce congrès et votées par l'assemblée générale concernent notamment les modalités des EGOS, examens cliniques objectifs structurés, l'organisation du principe du CESP (contrat d'engagement de service public) dans les déserts médicaux.</p>	852,34 €	300,00 €	<p>Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum.</p>	300,00 €		
2	Corporation des Carabins Niçois	Vie de Campus	<p>Conseil d'Administration Santé et Solidarité (CASS)</p> <p>Participer au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Etudiant.e.s en Médecine de France.</p> <p>Echanger et prendre des positions communes sur les études de Médecine.</p> <p>Relayer la parole des étudiant.e.s niçois.es, et relayer les informations du Congrès à ces mêmes étudiant.e.s.</p>	342,17 €	300,00 €	<p>Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum.</p>	300,00 €		

Commission du 05 Novembre 2024

3	Corpo STAPS Nice	Vie de Campus	<p align="center">Congrès de l'ANESTAPS</p> <p>Administrer la structure de l'ANESTAPS afin de prendre part aux décisions concernant la filière et de représenter les étudiants de STAPS Nice. Etre formés sur les différentes thématiques susceptibles d'être rencontrées.</p>	1 507,12 €	500,00 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum.</p>	500,00 €		
4	Corpo STAPS Nice	Vie de Campus	<p align="center">CA de l'ANESTAPS</p> <p>Administrer la structure de l'ANESTAPS afin de prendre part aux décisions concernant la filière et de représenter les étudiants de STAPS Nice.</p>	144,79 €	100,00 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum.</p>	100,00 €		
5	HUMANICE	Vie de Campus	<p align="center">Conseil d'Administration Santé et Solidarité (CASS)</p> <p>Participer au Conseil d'Administration. L'objectif des Congrès est de mettre en lien les étudiant.e.s de toute la France entre eux mais aussi avec l'ANEMF et ses interlocuteur.rice.s. Et de leur permettre de se former sur des sujets d'actualités et de réfléchir à la position de l'association.</p>	228,11 €	200,00 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Conforme aux forfaits établis dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum.</p>	200,00 €		
6	Cog d'Azur	Culturel / Vie de Campus	<p align="center">Cafés-Débats</p> <p>Aucune description fournie par l'Association</p>	- €	100,00 €	<p align="center">Avis Reporté</p> <p>Dossier insuffisant. Une seule facture; dossier demande de subvention et documents administratifs non fournis (Statuts, Certificats de Scolarité, RIB et Charte).</p>	0,00 €		

Commission du 05 Novembre 2024

7	Cog d'Azur	Culturel / Vie de Campus	<p>Forum des Sciences Cognitives 2025</p> <p>Le Forum des Sciences Cognitives de Nice, organisé par l'association Cog d'Azur, est un événement annuel destiné à promouvoir les Sciences Cognitives auprès des étudiant.e.s d'Université Côte d'Azur. Il propose des conférences, des ateliers pratiques et des stands pour favoriser les échanges entre étudiant.e.s, chercheur.euse.s et professionnel.le.s</p>	5 000,00 €	5 000,00 €	<p align="center">Avis Reporté</p> <p>Pas de cohérence entre les devis et le Budget Prévisionnel. La partie "Recettes" n'est pas renseignée. La Commission se pose la question de l'objectif sur cet évènement ainsi que du public visé. Elle aimerait également que l'association précise les noms des intervenant.e.s et rappelle qu'elle ne finance pas les projets à 100%.</p> <p>Documents administratifs non fournis (Statuts, Certificats de Scolarité, RIB et Charte).</p>	0,00 €		
8	Comité d'Organisation du Tournoi de Football Inter-Ecole de Journalisme (COTFIEJ)	Sport	<p>Organisation du Tournoi de Football Inter-Ecole de Journalisme</p> <p>Le Tournoi de Football Inter-Ecole de Journalisme) réunit chaque année les 14 écoles de journalisme reconnues par la CPNEJ. Cette année, c'est l'École de Journalisme de Cannes, membre d'Université Côte d'Azur, qui organise pour la première fois ce tournoi après sa victoire lors de l'édition 2024 à Grenoble. Chaque école possède sa propre équipe masculine et féminine. L'association s'occupera non seulement de l'organisation du tournoi et des activités adjacentes mais aussi d'une soirée de gala pour conclure la journée en beauté. Au total, près de 1 000 étudiants de toute la France se rejoignent à Cannes pour un week-end d'anthologie. Le tournoi est ouvert aux étudiants des écoles mais aussi aux personnes extérieures, qui peuvent s'inscrire en tant que visiteur externe. Cet événement va permettre à l'Université de rayonner non pas à une échelle régionale mais à une échelle nationale. Tout au long de la journée, nous remercierons Université Côte d'Azur pour sa contribution à la réussite de l'organisation de cet événement.</p>	51 835,00 €	20 000,00 €	<p align="center">Avis Reporté</p> <p>La Commission souhaite qu'un second rendez-vous soit pris avec le Pôle de la Vie Etudiante afin d'affiner le dossier.</p>	0,00 €		

Commission du 05 Novembre 2024

9	Corporation des Carabins Niçois	Vie de Campus	<p align="center">Sécurité du WEC</p> <p>Obtenir un financement pour notre service de sécurité à notre week-end de cohésion de début d'année. La demande concerne seulement cette dépense. Le Week-end de Cohésion de début d'année permet aux étudiants de se rencontrer durant un moment.</p>	79 929,80 €	7 714,15 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>La Commission est favorable au financement de la sécurité de ses étudiant.e.s. sur cet évènement.</p>	7 714,15 €		
10	FACE 06	Culturel	<p align="center">La Nuit du Cinéma</p> <p>La Nuit du Cinéma est un événement destiné aux étudiant.e.s, leur offrant la chance de vivre une nuit entière de cinéma, de 20h00 à 06h00, avec la projection de trois film ; des animations sont organisées pendant les pauses. La soirée se clôturera par un petit-déjeuner offert. Cet événement récurrent, organisé par la FACE 06, vise à rendre la culture cinématographique accessible aux étudiant.e.s à un prix réduit tout en favorisant la cohésion sociale à travers des activités interactives. Avec un tarif unique de 10€ par personne, cette soirée représente une réelle opportunité pour les jeunes, notamment ceux/celles avec des moyens financiers limités, de découvrir le 7ème Art à un coût abordable, alors qu'une place de cinéma classique coûte généralement autour de 10€ pour un seul film.</p>	10 345,75 €	3 129,53 €	<p align="center">Avis Favorable</p> <p>Très beau projet récurrent.</p>	3 129,53 €		
11	Collectif 8Clos	Culturel	<p align="center">Tik Tok et Puff</p> <p>Projet vidéo visant à capturer l'authenticité de la Jeunesse d'aujourd'hui en mettant en avant l'empowerment et l'autoreprésentation des jeunes, loin des acteur.trice.s traditionnel.le.s. Nous souhaitons explorer le contraste entre nostalgie et ambition, tout en interrogeant les tensions entre les générations et les normes sociétales. Enfin, nous voulons créer un espace de réflexion sur les défis contemporains, ancré dans une esthétique méditerranéenne, qui résonne avec les préoccupations et les aspirations de cette génération.</p>	5 467,26 €	2 733,63 €	<p align="center">Avis Défavorable</p> <p>Le dossier n'est pas éligible car le Bureau n'est pas composé d'au moins 50% d'étudiant.e.s de l'Etablissement</p>	0,00 €		
Total				154 800,00 €	40 077,31 €		12 243,68 €	0,00 €	0,00 €